



2^{ème} ÉDITION

**RÈGLEMENT DU
CONCOURS
2025**



RÈGLEMENT DU CONCOURS 2025

Article 1 : Organisateur

Le concours "Nos Locataires ont du Talent" est organisé par Mâcon Habitat dont le siège social est situé à 211 rue du Pdt Kennedy – 71000 Mâcon ci-après dénommé "l'Organisateur".

Article 2 : Objectif du Concours

Le concours a pour objectif de mettre en valeur les talents des locataires de Mâcon Habitat.

Article 3 : Participants

Le concours est gratuit, ouvert à tous les locataires de Mâcon Habitat, sans distinction d'âge ni de niveau d'expérience dans le domaine du talent présenté. Le participant doit être locataire de Mâcon Habitat, titulaire d'un bail ou inscrit sur le bail (pour les mineurs), à jour de loyers et d'assurance, sans problème de comportement et de voisinage. Une candidature groupée peut être envisagée si tous les candidats sont locataires de Mâcon Habitat ou inscrits au bail et respectent les conditions ci-dessus

Article 4 : Catégories

Le participant peut concourir dans une seule catégorie

- Arts : Littérature (poésie, romans, nouvelles..), Arts plastiques (peinture, sculpture, dessin), Arts visuels (photographie, vidéo, cinéma), Arts du spectacle (danse, théâtre, stand up), Arts musicaux (musique actuelle, classique, chant)
- Sports
- Scolarité

Article 5 : Inscriptions

Les participants doivent s'inscrire avant la date limite indiquée par l'Organisateur. Les inscriptions se font en remplissant le dossier dédié disponible en écrivant à communication@macon-habitat.com.

Les inscriptions au concours sont ouvertes du 1^{er} juillet au 15 octobre 2025.

La date limite des inscriptions (remise des dossiers de candidature) est fixé au 15 octobre 2025 – 18h – cachet de la poste faisant foi.

Un courrier ou mail confirmera que la candidature est retenue. Le refus de candidature sera motivé.

Article 6 : Modalités de participation

Chaque participant doit présenter son talent de manière claire et accessible lors de la phase de sélection. Les présentations peuvent être accompagnées de supports visuels (œuvres, coupures de presse, copies de diplômes...), audiovisuels (vidéo, fichier sons, photos ...), conformément aux exigences spécifiées par l'Organisateur.

En cas de manquement aux règles de participation, le candidat sera exclu du concours.

Article 7 : Jury

Un jury composé de 5 membres sera chargé d'évaluer les talents présentés. Les critères d'évaluation



RÈGLEMENT DU CONCOURS 2025

incluront par exemple

- Arts : technique et maîtrise, originalité et créativité, qualité esthétique, qualité d'écriture ...
- Sports : la catégorie sera évaluée sur les résultats sportifs régionaux, nationaux, internationaux, ou le projet/défi sportif proposé ou réalisé par le candidat.
- Scolarité : résultats scolaires (mention à un diplôme), entrée dans une grande école, un projet professionnel, participation à un concours (type concours de la résistance) ou prix obtenu...

Une audition pourra être organisée afin de départager les candidats.

Article 8 : Sélection et Annonce des Lauréats

- Seront exclus
- Les candidatures ne correspondant pas aux conditions fixées par le règlement,
 - Les dossiers dont le niveau technique sera jugé insuffisant (présélections internes pour toutes les catégories)

Le jury de sélection fixera la liste des candidats qualifiés puis des lauréats, ses décisions seront définitives et ne pourront faire l'objet d'aucun recours.

En cas de sélection, Mâcon Habitat informera par mail ou téléphone les candidat(e)s.

Une absence de réponse sera être considérée comme une non-sélection.

Les résultats du concours seront annoncés lors d'une cérémonie dédiée.

Article 9 : Prix

Une bourse sera remise à chaque lauréat. Cette bourse s'élèvera à 250 euros. La présence à la cérémonie de remise des prix conditionne l'attribution de la bourse.

Article 10 : Droits d'utilisation

En participant au concours, les participants acceptent que l'Organisateur puisse utiliser leurs œuvres ou performances à des fins de promotion, de communication (presse et réseaux sociaux) et de publicité liées au concours. Ils acceptent aussi de participer à la remise des prix avec la presse. Ils pourront être interviewés, photographiés dans le cadre de cette remise de prix. Cette utilisation durera jusqu'au concours de l'année suivante.

Article 11 : Dispositions Générales

L'organisateur se réserve le droit de modifier le règlement si des circonstances exceptionnelles l'exigent. Toute décision du jury est définitive et sans appel.



RÈGLEMENT DU CONCOURS 2025

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

En participant au concours "Nos Locataires ont du Talent", les participants acceptent expressément que Mâcon Habitat traite les données personnelles les concernant, conformément aux dispositions du RGPD et de la législation nationale en vigueur.

1. Collecte des Données

Les données personnelles collectées dans le cadre de ce concours peuvent inclure, sans s'y limiter, le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse e-mail, ainsi que toute autre information nécessaire à l'inscription et à la participation au concours.

2. Finalités du Traitement

Les données personnelles collectées seront utilisées uniquement dans le cadre de l'organisation et de la gestion du concours. Elles ne seront en aucun cas vendues, louées ou transmises à des tiers à des fins commerciales sans le consentement préalable des participants.

3. Consentement

En participant au concours, les participants donnent leur consentement explicite à la collecte, au traitement et à l'utilisation de leurs données personnelles aux fins énoncées ci-dessus. Pour les mineurs, une autorisation des parents sera demandée.

4. Durée de conservation

Les données personnelles seront conservées uniquement pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités du concours (1 an maximum), et seront ensuite supprimées de manière sécurisée.

5. Sécurité des Données

L'organisateur met en œuvre des mesures de sécurité appropriées pour protéger les données personnelles contre tout accès non autorisé, toute divulgation, toute altération ou toute destruction non autorisée.

6. Droits des participants

Conformément au RGPD, les participants ont le droit d'accéder à leurs données personnelles, de les rectifier, de les supprimer, de s'opposer à leur traitement. Pour exercer ces droits, les participants peuvent contacter l'organisateur à dpo@macon-habitat.com

7. Modification de la Politique de Confidentialité

L'organisateur se réserve le droit de modifier cette politique de confidentialité à tout moment. Les participants seront informés de toute modification substantielle de cette politique.



**NOS LOCATAIRES
ONT DU TALENT**

2^{ème} ÉDITION

**DOSSIER
D'INSCRIPTION**

2025



2025

A/ Informations Personnelles :

Nom, Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Âge :

N° de locataire : L/.....(vous trouverez ce n° sur votre avis d'échéance)

B/ Introduction

Je souhaite participer au concours des talents dans la catégorie (cocher **la** case correspondant à votre talent)

ARTS (COCHEZ LA CATÉGORIE DANS LAQUELLE VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER)

- Littérature (poésie, romans, nouvelles..)
- Arts plastiques (peinture, sculpture, dessin)
- Arts visuels (photographie, vidéo, cinéma)
- Arts du spectacle (danse, théâtre, stand up)
- Arts musicaux (musique actuelle, classique, chant)

SPORTS

SCOLARITÉ

DESCRIPTIF DES CATÉGORIES

CATÉGORIE ARTS

Présentez votre "biographie" artistique, brièvement votre projet artistique, expliquant le concept, le média utilisé, et le message que vous souhaitez transmettre.

- Littérature : Joignez votre création, en soulignant si elle a été spécialement réalisée pour le concours.
- Arts plastiques : Joignez des images de vos créations, en soulignant celles qui ont été spécialement réalisées pour ce concours.
- Arts visuels : Joignez des images de vos créations, en soulignant celles qui ont été spécialement réalisées pour ce concours.
- Arts du spectacle : Joignez des images, des vidéos de vos créations, en soulignant celles qui ont été



2025

spécialement réalisées pour ce concours.

- Arts musicaux : Joignez votre ou vos créations (enregistrement ou vidéo), en soulignant celles qui ont été spécialement réalisées pour ce concours.

CATÉGORIE SPORTS

Énumérez vos résultats sportifs, en mettant en avant les compétitions remportées, les records personnels, et toute autre performance, vous pouvez joindre des coupures de presse relatant vos exploits. Pour un projet / 1 défi sportif, présentez précisément le défi ou le projet que vous souhaitez réaliser.

CATÉGORIE SCOLARITÉ

Présentez votre CV et votre parcours académique, mentionnez toute distinction (mention au bac, à un diplôme supérieur...), prix ou projet académique obtenus (prix de la Résistance et de la Déportation par ex...).

Si vous avez été retenu par une école supérieure, une grande école - indiquez-le nous !

Des copies des diplômes, prix obtenus pourront être demandées.

Je soussigné souhaite soumettre ma candidature à "Nos locataires ont du talent".

Merci d'enregistrer ma candidature,

Fait à Mâcon le / /2025

Signature

Date limite d'inscription le 15/10/2025 à 18h - cachet de la poste faisant foi.

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR à remettre à l'Agence ou envoi à communication@macon-habitat.com

- Dossier de participation complété et signé
- Autorisation de participation des parents pour les mineurs
- Les fichiers, documents demandés en fonction de la catégorie retenue
- Tout document complémentaire pouvant appuyer votre candidature



2025

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

En participant au concours "Nos Locataires ont du Talent", les participants acceptent expressément que Mâcon Habitat traite les données personnelles les concernant, conformément aux dispositions du RGPD et de la législation nationale en vigueur.

1. Collecte des Données

Les données personnelles collectées dans le cadre de ce concours peuvent inclure le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse e-mail, ainsi que toute autre information nécessaire à l'inscription et à la participation au concours.

2. Finalités du Traitement

Les données personnelles collectées seront utilisées uniquement dans le cadre l'organisation, gestion et promotion du concours de talents et de l'image de Mâcon Habitat. Elles ne seront en aucun cas vendues, louées ou transmises à des tiers à des fins commerciales sans le consentement préalable des participants.

3. Consentement

En participant au concours, les participants donnent leur consentement explicite à la collecte, au traitement et à l'utilisation de leurs données personnelles aux fins énoncées ci-dessus.

4. Durée de conservation

Les données personnelles seront conservées uniquement pendant la durée nécessaire à l'organisation, gestion et promotion du concours de Talents et de l'image de Mâcon Habitat.

5. Sécurité des Données

L'organisateur met en œuvre des mesures de sécurité appropriées pour protéger les données personnelles contre tout accès non autorisé, toute divulgation, toute altération ou toute destruction non autorisée.

6. Droits des participants

Conformément au RGPD, les participants ont le droit d'accéder à leurs données personnelles, de les rectifier, de les supprimer. Pour exercer ces droits, les participants peuvent contacter l'organisateur à dpo@macon-habitat.com

7. Modification de la Politique de Confidentialité

L'organisateur se réserve le droit de modifier cette politique de confidentialité à tout moment. Les participants seront informés de toute modification substantielle de cette politique.

J'accepte que Mâcon Habitat traite mes données personnelles pour le concours de Talents (cochez la case)

le / /2025

Signature